



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 219 Mars 2004 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

MAIS DE QUI SE MOQUE-T-ON ?



Mais de nous pardi. Nous, cela veut dire les travailleurs sous-payés, les chômeurs, les bénéficiaires du revenu d'intégration, les pensionnés : toutes ces personnes qui font aussi tourner l'économie.

Depuis plusieurs années, on peut voir à travers les mesures que le gouvernement prend pour soi-disant lutter contre la pauvreté une chasse aux allocataires sociaux.

Comment ? En détricotant la sécurité sociale et en permettant aux plus riches de l'être encore plus. En permettant la délocalisation ou la fermeture pure et simple des entreprises.

Chaque jour des milliers de gens se retrouvent au chômage sous prétexte de restructuration. Mais qu'y a-t-il derrière tout cela ?

Je pense que nos aïeux doivent en pleurer car ils ont lutté très dur pour une vie meilleure. Nous devons plus que jamais continuer cette lutte.

EDITORIAL

N°219 SOMMAIRE

L • S • T

LUTTES SOLIDARITÉS TRAVAIL

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR 1

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 219
Mars 2004

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur.

- Andenne	2/3
• Oser le rassemblement	
- Ciney-Marche	4
• L'agence immobilière sociale	
- Namur	5
• Les titres services	
• Comme un cadeau	
- Nos droits	6
• L' aide juridique	
- La page des enfants	7
• Laissez entrer le soleil	
- Ça se passe - petites nouvelles	8

DE ANDENNE

OSER LE

Après Namur et l'exposition organisée dans le cadre des vingt ans de LST

TOUT UN PROGRAMME !

Une exposition qui a démarré dans la bonne humeur, dans la danse puisqu'on a débuté l'inauguration le jeudi soir avec un spectacle des enfants de la B.D.R. En fanfare aussi puisqu'on a dénombré 170 personnes. Il y avait donc de l'enthousiasme, de l'intérêt pour ce que fait LST.

Plusieurs personnes qui étaient à l'inauguration sont revenues voir l'exposition, ont pris leur temps pour examiner les panneaux... Certains sont même revenus deux fois.

Dominique (militant) : cela a quasiment pris un an de travail pour la préparation de l'exposition. Toute la réalisation du contenu a pris pas mal de temps puisqu'on a relu quasiment trente ans d'histoire du mouvement même si on parle des vingt ans de celui-ci. A partir de cela, on a synthétisé et ramené sur un panneau un ou deux ans complets. Ce n'est pas une mince affaire de rendre tout cela accessible. Il fallait parfois ramener un article qui faisait une centaine de lignes en cinq ou six lignes pour que cela soit compréhensible, pas rébarbatif. Il a fallu trouver le fil conducteur.

On a eu beaucoup d'écoles. Plus ou moins 500 étudiants de différents âges. On a invité sur l'entité andennaise mais il y a eu également une école d'Ouffet et une de Nivelles, des professeurs de Liège qui sont venus visiter l'exposition.

QUELQUES IMPRESSIONS DE VISITEURS ET



TEMOIGNAGES DE MILITANTS

Mr. C. : c'est particulièrement clair. Tout est rassemblé en peu de mots et c'est extraordinaire. C'est fort intéressant puisque cela retrace toute une histoire depuis pratiquement vingt ans même un peu plus puisque les origines de LST sont un peu plus anciennes.

Je trouve que l'exposition restitue bien toute une histoire de la pauvreté et montre comment, petit à petit au fil des ans, ont été investis tout un ensemble de secteurs qui sont la vie concrète des gens (le logement, le travail, la culture...). Elle montre aussi tout un ensemble de domaines où LST au fil des ans a pu être à l'écoute de toute une population qui est très présente dans la vie de ce pays et qui est finalement peu connue, peu rencontrée par nous tous.

Ca me paraît très important une exposition comme celle-ci. Elle permet, même si c'est à travers l'image, la vidéo, etc, cette rencontre entre ceux qui vivent "normalement" mais qui ne connaissent pas nécessairement cette réalité. C'est un peu

le sentiment que j'ai en voyant ceci. C'est remarquablement conçu et réalisé avec une très grande clarté, avec des images superbes et un plan d'ensemble qui me plaît beaucoup.

Le sujet nous touche énormément. C'est indispensable de voir cette exposition, si on veut connaître une réalité qui est trop présente dans la société et qui quoi qu'on en dise s'amplifie.

On croit que la pauvreté disparaît, ce n'est pas vrai. Elle prend d'autres formes. Tout un ensemble de mécanismes qui ont constitué notre histoire sociale (comme la sécurité sociale qui se dégingle sous un certain nombre d'aspects, tout un ensemble de droits qui permettaient précisément des protections sociales qui sont en train de s'effriter par petites touches) contribuent à ce que tout un ensemble de personnes basculent...

C'est important de rencontrer des personnes qui vivent la pauvreté et qui luttent. Pas seulement au jour le jour, pour avoir l'argent pour offrir un petit cadeau à leurs enfants mais aussi à travers des solidarités

RASSEMBLEMENT

avant Ciney-Marche, s'est arrêtée quelques jours à Andenne...

qui se créent et tiennent. Ca c'est très important aujourd'hui.

C'est une façon de prendre connaissance de ce qui existe aujourd'hui chez nous. On détricote un certain nombre d'acquis au niveau de la sécurité sociale. On recule sur un certain nombre d'acquis et ce sont toujours les plus faibles qui en subissent les conséquences.

Hayatte (stagiaire) : si on ne connaît pas le mouvement quand on entre dans l'exposition, on comprend petit à petit comment le mouvement est né, comment la lutte contre la pauvreté est née. On devrait être un peu plus solidaire et ne pas exclure les autres. Lutter ensemble pour que tout le monde vive mieux.

Madeleine (militante) : le spectacle B.D.R. s'intitulait : " Laissez entrer le soleil ", titre approprié à l'exposition. Pourquoi ce spectacle ? Parce qu'il existe au sein de LST une B.D.R. Il y a quelques temps, nous, les animateurs avons réalisé que la coordination des mouvements des enfants était difficile. Nous nous sommes dits que peut-être par la musique, par quelques cours initiatiques de psychomotricité, on pourrait apprendre des rythmes. Ce que nous avons fait. Nous avons réfléchi comment nous allions nous y prendre pour intéresser les enfants à ces cours de psychomotricité. Nous avons acheté des instruments de percussion (des instruments africains chez Oxfam). Nous avons interpellé les enfants et avons essayé de connaître l'origine des instruments, d'apprendre leur sonorité. Nous avons appris à les respecter, les apprivoiser pour mieux nous les approprier. Ensuite, sur des musiques plus adaptées, un peu d'aujourd'hui, un peu

festives... on a appliqué quelques exercices.

L'exposition étant en train de se préparer et se mettant en place, nous nous sommes dits qu'il était peut-être important pour les enfants de montrer leur travail réalisé pendant quelques mois. De là, on a confectionné des ponchos avec plein de couleurs. On voulait que ce soit vivant. Et le résultat était le spectacle.

La BDR a démarré il y a une quinzaine d'années sur le quartier de Peu d'Eau. C'était important de partager cette passion du livre avec d'autres et notamment les enfants qui n'ont pas toujours accès aux livres. Nous montons depuis tous les mercredis sur le quartier et rassemblons les enfants autour du livre. Pourquoi le livre ? Nous pen-

Se rassembler
malgré tout ce qui divise.
Construire des solidarités durables
avec les plus pauvres.

sons que c'est un merveilleux outil de connaissance mais aussi un accès à la culture. Nous lisons énormément mais nous avons d'autres initiatives (semaine d'animation avec la réalisation de la fontaine...).

Je suis arrivée à LST peu après mon engagement auprès de la BDR (1989). Yvan et Marc m'ont donné à lire " La Main Dans La Main ". J'ai été bouleversée par ces familles qui luttent ensemble pour retrouver leur dignité, leurs droits. Ils se mettaient ensemble pour créer des solidarités, échanger leur vécu et de là, essayer de se défendre. J'ai découvert au sein de ces rassemblements beaucoup de chaleur, d'amitié, de courage aussi.

L'exposition représente énormément de choses pour moi. Des années de lutte, de solidarités, de souvenirs, de rencontres, d'espoir, de déception... C'est un défilé de visages, d'histoires de vie, de témoignages... mais c'est surtout une très longue histoire d'amour, d'amitié.

Cela m'a fait changer de lunettes, j'ai mis mes pas dans ceux des plus pauvres et désormais ils font partie intégrante de ma famille, bref je les aime !

Notre exposition doit interpeller beaucoup de monde. Que ce soit les politiques, les personnes plus aisées ou les démunis eux-mêmes. Il y a de la place pour tout le monde à LST ; les familles, les militants, les alliés... Il faut évidemment que les gens viennent à l'exposition ou à LST...qu'on puisse leur dire bien fort que les pauvres ont aussi leur histoire.

Jeanne (militante) : ma nièce travaillait à LST. J'ai reçu une invitation pour l'exposition des enfants de la B.D.R. et j'ai été enchantée par ce que j'ai vu comme travaux accomplis par ceux-ci. Lorsqu'il y a eu une vente de cartes postales des peintures que les enfants avaient réalisées, je me suis proposée.

Luttes Solidarités Travail, c'est tout un programme. Je crois qu'il est temps qu'on prenne en compte qu'il y a plein de problèmes au niveau de la pauvreté et qu'il faut faire quelque chose. Qu'on tienne compte des difficultés qu'ils vivent et qu'on les aide à reprendre place dans la société.

L'exposition, c'est l'histoire du mouvement depuis 20 ans et qui explique toutes les difficultés ressenties pour arriver à atteindre un but qui serait un droit pour chacun à avoir sa place dans la société.

DE CINEY-MARCHE

L'AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE

Entre logement privé décent et loyer social

Quand on cherche un logement, on pense à deux solutions: le marché privé et les logements sociaux. Mais on ignore souvent qu'il existe encore une possibilité alternative : les agences immobilières sociales (AIS). Ces AIS sont un intermédiaire entre des propriétaires et des locataires à faibles revenus.

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'AIS propose au propriétaire de prendre son logement en gestion. Le propriétaire n'a quasiment plus aucun souci car l'agence lui garantit d'obtenir son loyer chaque mois quoi qu'il arrive et que le logement sera remis en bon état en fin de location.

En échange, l'AIS propose un faible loyer au propriétaire. Si l'AIS demande un faible loyer c'est parce qu'elle ne propose aux candidats locataires que des logements très accessibles (maximum 322 euros/mois).

Pour le candidat locataire, il faut introduire une demande de logement comme dans une société de logements sociaux classiques. Un logement est attribué en fonction de la situation de la famille dès qu'un nouveau logement est mis en gestion ou se libère.

POUR EN SAVOIR PLUS ...

Nous sommes allés rencontrer Mr Roels, médiateur de l'AIS d'Andenne. Car cet outil alternatif intéressant nous posait quelques questions: attribution des logements, l'accompagnement des locataires, ...

Les AIS existent maintenant depuis une dizaine d'années. Celle d'Andenne couvre 12 communes allant de Rochefort à Eghezée en passant par Somme-Leuze: ça fait de grandes distances à parcourir. Elle gère 107 logements (tous occupés par des ménages ayant des revenus précaires) et reçoit à peu près 300 demandes de candidats locataires par an! L'équipe de l'AIS se compose

d'un médiateur et d'un "expert" immobilier avec une petite équipe de maintenance.

Les logements en gestion répondent évidemment aux normes de la Région wallonne, sont même plus strictes : pas de chauffage électrique, hotte..

Comment sont attribués les logements ?

«Notre fonctionnement est assez particulier. Dans chaque commune sur laquelle nous intervenons est mis en place un comité d'attribution. Il est composé d'un représentant de la commune, du CPAS, de l'associatif local et de l'AIS. Ce comité examine les différentes demandes correspondant au logement à attribuer et octroie le logement à la famille dont la situation le nécessite le plus (urgence, situation familiale,...). L'attribution se fait sans point mais sur base des situations concrètes. Le comité se réunit quand il y a un logement à attribuer et chaque membre peut proposer une ou plusieurs demandes».

Comment fixez-vous les loyers ?

«Le prix du loyer est négocié avec le propriétaire et est fonction du logement qu'il propose. C'est uniquement le nombre de chambres qui détermine le prix que l'AIS propose au propriétaire. Ensuite, s'il n'est pas d'accord, il y a négociation».

Les retards de loyers ?

«La "consigne" donnée au locataire est d'avertir le plus vite l'AIS dès qu'il y a un problème de paiement ou autre. En général une solution de plan de paiement est négociée. Mais il arrive parfois, rarement, qu'il faille quand même expulser quand le locataire ne veut rien savoir en matière de remboursement des dettes, quand il y a un grosse dégradation du bien ou quand il y a de gros problèmes de voisinage. La pré-

sence d'un travailleur social à mi-temps en plus cela permettrait de faire diminuer les arriérées de loyers et un accompagnement plus soutenu».

En parlant d'accompagnement social, quel est-il ?

«L'accompagnement se fait essentiellement autour du logement. Mais l'AIS est aussi un relais entre le locataire et son CPAS ou sa commune quand il y a un problème de domiciliation ou autre. Le travailleur social de l'AIS fait le lien avec une institution ou un service si nécessaire. L'accompagnement se fait donc pour des démarches relatives au logement (demande des ADEL,...).

Il y a des personnes que l'on peut voir une fois par an et d'autres que nous devrions rencontrer toutes les deux semaines mais c'est actuellement impossible».

L'AIS a-t-elle les moyens d'acheter elle-même des bâtiments ?

«L'AIS ne souhaite de toute façon pas être propriétaire. Car elle ne pourrait plus être une médiatrice neutre entre les propriétaires et les locataires si elle devient elle-même propriétaire.

Il arrive que l'AIS repère un logement intéressant. Nous le proposons au Fonds du Logement qui nous en confie ensuite la gestion».

Les subsides sont-ils suffisants? Car ils nous paraissent trop faibles.

«Non, car nous avons de plus en plus de travail sans que les subsides soient même indexés depuis 1993. Il faudrait même qu'ils soient augmentés car que l'AIS gère 1 ou 150 logements, les subsides sont les mêmes. Il suffirait de pouvoir avoir un assistant social à mi-temps en plus pour l'accompagnement et rattraper les retards».

Nous retiendrons que les AIS sont à développer car elles permet-

DE NAMUR

TITRES SERVICES

Nombreux sont ceux qui saluent l'arrivée des titres services comme une avancée fondamentale dans la gestion de l'emploi et la "protection" du travail. S'il est vrai, comme nous allons le voir, que ces titres services font la part belle aux utilisateurs les plus riches, on parle beaucoup moins des aspects de dérégulation de l'ensemble du monde du travail que ce type de pratique va produire à terme.

On ne parle pas des aspects de "travail forcé" que subiront les divers allocataires sociaux: chômeur(euses), bénéficiaires du revenu d'insertion et à travers des pratiques d'inclusion forcée.

Il y a dix ans, dans le cadre de notre participation au Rapport Général sur la Pauvreté nous écrivions :

" De plus malgré nous, nous contribuerons, par ces pratiques à favoriser les tendances actuelles qui veulent faire baisser les salaires du

travail. Malgré nous, nous serons opposés aujourd'hui à ceux qui nous rejoindront peut-être demain dans les zones de misère. Si c'est cela " la place qu'on prépare pour les plus pauvres», nous la refusons. Comme nous refusons également les idées véhiculées qui veulent nous

Si c'est cela
"la place qu'on prépare
pour les plus pauvres»,
nous la refusons.

rendre responsables des difficultés économiques de la nation... "

Il faut bien constater que ces questions que nous posons au départ de notre vie ,de nos expériences quotidiennes de lutte contre la misère se révèlent bien justes aujourd'hui. Il faut bien constater aussi que ces interrogations que nous posons ont été bien peu entendues.

Les réponses apportées ressemblent le plus souvent à un pied de nez aux plus pauvres qui avaient osé, entrer dans un dialogue avec les décideurs afin d'y apporter la pensée des leurs, " de ceux d'en bas ".

Il y a dix ans nous faisons déjà le constat des préparatifs de cette " grande lessive ".On blanchit l'argent des plus riches et pour mieux exploiter ; on dit " blanchir " le travail noir...

Les publicités qui envahissent les médias pour les titres services sont révélatrices du mépris développé vis-à-vis des travailleurs. Entre autres les photos .

Des mains, des pieds, une brosse, un manche, ... pas de visage.

Ne dit-on pas " con comme un manche de brosse " et " bête comme ses pieds " : le second degré traduit parfois bien la réalité des choses.

Dans nos prochaines éditions, nous analyserons plus en détail les

DANS LES RUES...

«Comme un cadeau» regroupe des photos des jeunes de LST et des jeunes marocains accueillis dix jours en Belgique. Voici une photo prise par un jeune du Maroc



«Instinctivement, ses pas le mènent à l'épicerie du coin. Son regard ne peut contourner l'étal de cigarettes vendues au détail auquel le petit marchand a pris soin d'accrocher une photo du monarque ; " un moyen d'exprimer mon attachement à notre roi, que Dieu le glorifie, confie le garçon, et aussi..., ajoute-t-il non sans une hésitation, pour arrêter la matraque de quelques agents qui, souvent, se font un malin plaisir à nous chasser, abusant de leur pouvoir, piétinant notre étal de leurs brodequins.»

extrait de «Regards d'enfants».

NOS DROITS

L'AIDE JURIDIQUE

Quelles sont les conditions financières pour avoir droit à un avocat gratuit ?

L'aide juridique est totalement ou partiellement gratuite, en fonction des revenus. Les plafonds viennent d'être relevés le 1er janvier 2004, pour que plus de monde puisse avoir accès à l'aide juridique.

TOTALEMENT GRATUITE

L'aide juridique totalement gratuite est accordée à :

1) **La personne isolée** dont le revenu mensuel est inférieur à 750 euros.

- Ce plafond peut être dépassé en cas d'endettement exceptionnel.

Preuves à donner à l'avocat désigné :

- Un certificat d'indigence ou une composition de ménage récente (documents délivrés gratuitement par l'administration communale),

- La preuve récente des revenus (et si possible le dernier avertissement extrait de rôle),

- La preuve de l'endettement exceptionnel éventuel (factures à payer, lettre d'huissiers, etc.).

2) **La personne isolée avec personne à charge ou la personne cohabitant** avec un conjoint ou avec toute autre personne avec laquelle elle forme un ménage, dont le revenu mensuel du ménage est inférieur à 965 euros.

- Ce plafond est augmenté de plus ou moins 79 euros par personne à charge

- Ce plafond peut être dépassé en cas d'endettement exceptionnel.

- Par cohabitation, on entend le fait de vivre ensemble sous le même toit et de régler, principalement en commun, les questions ménagères.

Preuve à donner à l'avocat désigné :

- Un certificat d'indigence ou une composition de ménage récente (documents délivrés gratuitement par l'administration communale),

- La preuve récente des revenus de chaque membre du ménage (et si possible leur dernier avertissement extrait de rôle),

- La preuve de l'endettement exceptionnel éventuel (factures à payer, lettre d'huissiers, etc.).

3) **Le bénéficiaire d'une aide du CPAS** (aide sociale ou revenu d'intégration)

Preuve à donner à l'avocat désigné : - La décision du CPAS.

4) **Le bénéficiaire de sommes payées à titre de revenu garanti aux personnes âgées**

Preuve à donner à l'avocat désigné : - La décision d'octroi des du revenu garanti.

5) **Le bénéficiaire d'allocations de remplacement de revenus aux handicapés** auquel il n'est pas accordé d'allocation d'intégration.

Preuve à donner à l'avocat désigné : - Une copie de la décision qui accorde les allocations.

6) **La personne qui a à sa charge un enfant bénéficiant des allocations familiales garanties**

Preuve à donner à l'avocat désigné : - Une copie de l'attestation de l'ONAFS.

7) **Le locataire d'un logement social qui paie le loyer minimum**

Preuve à donner à l'avocat désigné : - Une copie de la dernière fiche de calcul du loyer.

8) **La personne mineure d'âge**

Preuve à donner à l'avocat désigné : - Une copie de la carte d'identité.

9) **Les étrangers demandeurs d'asile, les détenus, les malades mentaux.**

PARTIELLEMENT GRATUITE

L'aide juridique partiellement gratuite est accordée à :

1) **La personne isolée** dont le revenu mensuel se situe entre 750 euros et 965 euros. Ce plafond peut être dépassé en cas d'endettement exceptionnel.

2) **La personne isolée avec une personne à charge ou la personne cohabitant** avec un conjoint ou avec tout autre personne avec laquelle elle forme un ménage, dont le revenu mensuel du ménage se situe entre 965 euros et plus ou moins 1117 euros.

- Ce plafond est augmenté de plus ou moins 79 euros par personne à charge.

- Ce plafond peut être dépassé en cas d'endettement exceptionnel.

- Par cohabitation, on entend le fait de vivre ensemble sous le même toit et de régler, principalement en

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL
AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.**

...LA PAGE DES ENFANTS...

" LAISSEZ ENTRER LE SOLEIL ! "

Lors de l'inauguration de l'exposition " Oser le rassemblement " dans le cadre des 20 ans de LST, les enfants de la Bibliothèque De Rue de Peu d'Eau ont présenté un spectacle musical. Celui-ci était haut en couleurs par les costumes mais aussi par le rythme des instruments. Voici quelques impressions...

Maxime : le spectacle, c'était bien.
J'ai bien aimé faire de la musique avec nos instruments. L' exposition était bien aussi.

Vincent : j'ai bien aimé le spectacle, de chanter avec les instruments qu'on avait. On avait répété beaucoup de fois parce qu'il y avait des chansons plus difficiles que d'autres comme " La Bamba ". C'était plus rapide.



Caroline : j'ai aimé les chansons. Je jouais du tambourin et ce n'était pas toujours facile de suivre le rythme...

Florent : le spectacle, c'était

Ça se passe ...

RENCONTRE

Des mamans qui participent aux activités de LST se sont rendues en février et en mars 2004, pour rencontrer des étudiants en enseignement à Nivelles à l'école «Enfant-Jésus».

Ces rencontres ont montré la grande écoute et le respect dont les

étudiants ont fait preuve vis-à-vis du vécu et conseils de ces mamans qui ont touché ces futurs enseignants par leur sensibilité et leur amour envers leurs enfants.

Suivra un article à ce sujet dans un prochain numéro.

C'EST AU TOUR DE CINEY

L'exposition «Oser le rassemblement» est à l'Espace Culturel de Ciney du 6 mars au 12 mars de 12 h à 18,30 h.

Ce vendredi 5 mars 2004, avait lieu l'inauguration. Une centaine de personnes avaient répondu présent. Les autorités communales étaient aussi présentes pour entendre les témoignages et les revendications que le mouvement porte depuis plusieurs années.



RETROUVAILLES

Des photos, des photos et encore des photos... Et aussi des souvenirs. Et encore des rêves et des idées. Et un grand cadre réalisé par le groupe des adolescents.

C'est tout cela ensemble que nous avons partagé ce samedi 6

mars. En effet, ceux qui avaient été au camp chantier 2003 se sont retrouvés à la Caracole.

Le prochain rendez-vous, c'est en août, sous le soleil et pour un nouveau camp de travail et de détente.

AGENDA DES PROCHAINES REUNIONS CAVES DANS LES DIFFERENTES REGIONS

ANDENNE

Le mardi 2 mars à 20h00
16 mars à 20h00
30 mars à 20h00

CINEY-MARCHE

Le lundi : 1er mars à 20h 30
15 mars à 20h 30
29 mars à 20h 30

NAMUR

Le mardi 9 mars à 20 h00
23 mars à 20h00

"LA MAIN DANS LA MAIN" le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche :
Albert, Benjamin
de Namur :
Alain, Andrée, Cécile, Luc, Philippe, et
l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 14,85 Euro/an
Cpte : 001-1237833-92
Lutttes-Solidarités-Travail
64, rue Pépin
5000 NAMUR

Tous dons de plus de 30,00 Euro sont
déductibles des impôts
via le compte suivant pour les deux projets

Cpte : 250-0083038-91

Veillez alors les adresser à:
CARITAS SECOURS francophone délégation
de NAMUR -LUXEMBOURG

Pour NAMUR :

mention : projet n° 05/65 (LST)

Pour ANDENNE:

mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne:

L.S.T. Andenne asbl
Lutttes-Solidarités- Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 5.300 ANDENNE.
Tél: 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :

L.S.T. Ciney-Marche asbl
Rue De Monin,96 5362 ACHET
Tél : 083/61.10.85
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :

L.S.T.asbl
Lutttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 64 5.000 NAMUR
Tél: 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize:

Claire et Jean-François Funck
Rue du centre, 19 1460 Virginal

Tél:067/64.89.65

tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs

N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques, un petit coup de fil...

Traitement des photos et impression :
IMPRIBEAU Ste Ode • 061/68.888.35
Avec le soutien
de la Communauté Française (Ministère de
la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région Wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi).